[](https://www.kla.tv/15285)

Légalisation du cannabis : A qui cela profite-t-il ?

**Au commencement sous couvert d'aide médicale, des milliardaires américains comme George Soros favorisent délibérément la légalisation complète du cannabis. Des millions de personnes sont déjà dépendantes. C’est un marché lucratif, mais c’est une génération d'âmes détruites et de corps malades qui en résultera, en particulier des jeunes gens qui étaient auparavant prometteurs. Quels sont les objectifs réels derrière tout cela ?**

Légalisation du cannabis : A qui cela profite-t-il ?  
Opinion sans fard, aujourd’hui avec le Professeur Jürg Barben, spécialiste en pédiatrie et en médecine des adolescents  
  
Selon le rapport du gouvernement fédéral allemand sur les drogues et la toxicomanie en 2018, environ 7 % des Allemands de 18 à 59 ans ont consommé du cannabis une ou plusieurs fois au cours de l'année précédente.  
Voici les différentes définitions du cannabis, du chanvre, de la marijuana et du haschisch : le cannabis est le mot latin pour chanvre. La marijuana ou herbe fait référence aux feuilles séchées de la plante femelle à fleurs. Le haschisch est la « résine » de la plante de chanvre collectée et le plus généralement pressée.  
  
Dans de nombreux pays européens, la légalisation du cannabis devient de plus en plus un sujet de discussion. Selon la Commission suisse sur la toxicomanie, la question de savoir si le cannabis doit être légalisé importe moins que celle de savoir comment procéder.  
Le professeur Jürg Barben, spécialiste en pédiatrie et en médecine des adolescents, s'est donc demandé à qui profiterait la légalisation du cannabis. Kla TV expose dans ce qui suit un court extrait de ses recherches, qui ont été publiées dans la Revue médicale suisse :  
  
« Il y a 40 ans, c'était à peine croyable et aujourd'hui c’est la réalité : alors que la marijuana est encore classée comme une drogue illégale au niveau fédéral aux Etats-Unis, 30 États américains ont approuvé le cannabis à des fins médicales et 10 États américains ont approuvé le cannabis à des fins de loisirs. […]  
Depuis mi-2016, les produits à base de marijuana ayant une teneur en THC (tétrahydrocannabinol) inférieure à 1% sont aussi légalement disponibles en Suisse. En Suisse, 580 entreprises sont déjà entrées dans le commerce légal du chanvre et, en 2017, le boom a pour la première fois rapporté 15 millions de francs suisses au trésor public. Aux États-Unis, une énorme industrie du cannabis avec un chiffre d'affaire de plusieurs milliards de dollars s'est maintenant développée. L'industrie du cannabis a beaucoup appris de l'industrie du tabac. […]  
  
Qui a financé la légalisation ?  
Dans un rapport détaillé, [...] les « National Families in Action », en abrégé NFIA, ont pour la première fois étudié en détail les flux d’argent qui ont été utilisés pour les votes de la légalisation du cannabis aux États-Unis au cours des 20 dernières années […]. Depuis 1996, trois milliardaires (George Soros, Peter Benjamin Lewis et John Sperling) ont contribué à hauteur d'environ 80 % de l'argent utilisé pour les votes dans les différents États américains. Dès 1992, George Soros, qui a fait fortune comme spéculateur financier, a donné 15 millions de dollars pour le vote pour légaliser le cannabis à des fins médicales. Ce n'est que plus tard qu'il a utilisé son « Open Society Foundation » dans la lutte pour la pleine légalisation, tout d'abord en Uruguay [...]. Tous les trois avaient pour objectif d'ouvrir la voie à la pleine légalisation en imposant l`utilisation du cannabis en médecine. [….]  
  
La légalisation du cannabis et ses conséquences  
La légalisation du cannabis à des fins de loisir ouvre des possibilités de commercialisation dont les conséquences sont à peine prévisibles aujourd'hui. Les débats sur la manière de limiter les problèmes de santé causés par cette situation, grâce à de nouvelles mesures réglementaires, impliqueront d'énormes ressources financières et juridiques. L'industrie de la marijuana pourrait suivre la même voie que l'industrie du tabac. Au siècle dernier, l'industrie du tabac a fait de la cigarette le parfait distributeur de nicotine et, grâce à de perfides campagnes publicitaires, a fait passer le nombre de fumeurs de cigarettes de 1 % en 1880 à 50 % en 1950. […]  
  
Le nombre d'usagers de cannabis âgés de plus de 12 ans est estimé à 22 millions aux États-Unis, dont 10 % consomment du cannabis uniquement à des fins médicales. Le nombre de fumeurs de cannabis est passé de 6,2 % en 2002 à 8,3 % en 2015.  
  
Conclusion  
Comme pour le tabac, le commerce du cannabis est un commerce de substances qui créent une dépendance et dont les conséquences physiques et psychologiques sont bien connues. Pour les besoins de la légalisation, la marijuana a été délibérément banalisée, et quelques personnes feront avec cela un chiffre d’affaire de plusieurs milliards de dollars.  
Après les premiers succès dans la lutte contre l'épidémie de tabagisme grâce aux efforts mondiaux de l'OMS, la convention-cadre pour la lutte antitabac, une nouvelle épidémie a été créée avec la légalisation du cannabis, dont les conséquences sont à peine prévisibles actuellement. C'est la raison pour laquelle diverses organisations médicales, telles que la Société allemande de pneumologie […], ont attiré l'attention sur les dangers de la consommation de cannabis avec un document dans lequel elles ont pris position. »   
  
Voilà donc pour le rapport du Dr Barben, qui montre que la légalisation du cannabis ne concerne qu’en apparence le bien-être de l'individu. C’est pourquoi les questions suivantes demeurent : Quelles sont les forces qui veulent imposer la légalisation du cannabis ? Quel objectif plus lointain poursuivent-elles avec l'humanité… et les jeunes en particulier ? Il doit y avoir des liens plus vastes sur lesquels il vaut la peine de réfléchir !

**de sbo/ch**

**Sources:**

<https://www.zeit.de/wissen/gesundheit/2019-05/cannabis-legalisierung-kanada-labels-warnhinweise>  
<https://www.srf.ch/news/schweiz/thc-konsum-in-der-schweiz-kommission-fuer-suchtfragen-will-cannabis-legalisierung>  
<https://hanfverband.de/faq/was-ist-der-unterschied-zwischen-hanf-cannabis-haschisch-und-marihuana>  
<https://saez.ch/de/article/doi/saez.2018.17128/>  
<http://media.drogenabstinenz.ch/EgD-Info-2-19_web.pdf>  
<http://drogenabstinenz.ch/>  
<https://pneumologie.de/fileadmin/user_upload/2016_Cannabis-Positionspapier.pdf>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Drogue - Légalisation et trafic de drogue - [www.kla.tv/Drogues](https://www.kla.tv/Drogues)  
  
#Cannabis-fr - [www.kla.tv/Cannabis-fr](https://www.kla.tv/Cannabis-fr)  
  
#OpinionSansFard - sans fard - [www.kla.tv/OpinionSansFard](https://www.kla.tv/OpinionSansFard)

[](https://www.kla.tv/fr)**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!  
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung&lang=fr)

*Licence: C:\Users\W\Downloads\ccby_transparent.png Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.  
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.